

Réponse à la demande d'accès 23-24-525

Obtenir la liste des 23 professions suivies des catégories 1 à 4 comme mentionné à la diapositive 9 de la présentation PowerPoint que nous avons reçues en pièce jointe avec votre demande. Pour chacune de ces 23 professions, vous désirez obtenir pour les années 2018 et suivantes :

- L'historique du nombre des personnes en emploi et les ETC;
- L'historique et projection des départs de main-d'œuvre du titre d'emploi et du réseau;
- L'historique et projection des retours à la profession dans le réseau;
- L'historique et projection du recrutement requis pour maintenir l'offre de service.

Vous trouverez les documents (onglet 2 et 3) répondant à ce point de votre demande.

Pour chacune de ces 23 professions, les estimations paramétriques (diapositive 7) des effectifs pour couvrir le besoin de main-d'œuvre lié à :

- La bonification des services de soins de santé et sociaux;
- La construction des nouvelles installations;
- L'agrandissement des installations existantes.

Les estimations des développements sont basées sur les analyses de développements réalisées dans les années antérieures. Ces analyses ont permis de déterminer que les développements correspondaient à 1,8 % des effectifs annuels du RSSS.

Pour les infirmières praticiennes spécialisées, considérant l'objectif de 2000 IPS en 2027, la formule a été ajustée en conséquence.

Également, obtenir les données disponibles (diapositive 8) relatives aux :

1. Bourses incitatives à la persévérance;
2. Mesures d'accroissement de la diplomation;
3. Recrutement international;
4. Soutien bonifié accordé aux personnes qui veulent se requalifier ou relever leurs compétences;
5. Embauche de bacheliers et non-membres d'un ordre professionnel;
6. Obtenir les données démographiques utilisées pour réaliser les PMO (diapositive 6).

En ce qui concerne les points 1 et 2, le ministère de la Santé et des Services sociaux ne détient aucun document au sens de l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*. Ces points de la demande relèvent davantage de la compétence du ministère de l'Enseignement supérieur. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande à la responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

Ministère de l'Enseignement supérieur

Madame Ingrid Barakatt
Direction de l'accès à l'information et des plaintes
1035, rue de La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 646-5324, poste 6020
Télécopieur : 418 643-1602
acces@education.gouv.qc.ca

Concernant le recrutement international (point 3), le Ministère ne détient aucun document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès. Ce point de la demande relève davantage de la compétence du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande à la responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Madame Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès à l'information et gestion des plaintes
1200, boulevard Saint-Laurent #2.200
Montréal (Québec) H2X 0C9
Téléphone : 514 864-3412
Télécopieur : 514 873-1810

En ce qui a trait au point 4, le Ministère ne détient aucun document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès. Ce point de la demande relève davantage de la compétence du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande à la responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Madame Marie-Michèle Genest
Secrétaire générale adjointe
425, rue Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-4820
Télécopieur : 418 646-6519
acces@mtess.gouv.qc.ca

En ce qui concerne le point 5, nous vous référons à l'onglet 3 en pièce jointe.

Pour le point 6, le Ministère ne détient aucun document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès. Ce point de la demande relève davantage de la compétence de l'Institut de la statistique du Québec. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande à la responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

Institut de la statistique du Québec

Madame Patricia Caris
Protection des renseignements personnels
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2410, poste 3193
Télécopieur : 418 691-2417
patricia.caris@stat.gouv.qc.ca

Concernant les ordres professionnels (diapositive 5) :

- 1. L'historique et la projection des permis délivrés en vertu de l'article 184;**
- 2. L'historique et la projection des membres de l'ordre;**
- 3. L'historique et la projection du taux de réussite à l'examen de l'ordre, le cas échéant**
- 4. Obtenir les données de l'outil de visualisation et d'analyse du modèle d'adéquation formation-emploi (MAFE) 2021-2025 permettant de monter une PMO ainsi que tout guide méthodologique détaillé disponible pour faire une PMO dans le RSSS.**

En ce qui concerne les points 1, 2 et 3, le Ministère ne détient aucun document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès. Ces points de la demande relèvent davantage de la compétence des ordres professionnels visés. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande aux organismes concernés. Pour le dernier point, le Ministère ne détient aucun document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès. Ce point relève davantage de la compétence du ministère de l'Enseignement supérieur, voir les coordonnées ci-haut.